

## Pour l'accès au droit et aux services de justice : la MAISON de la JUSTICE et du DROIT

L'accès au droit est essentiel, particulièrement pour les personnes vulnérables ou en situation précaire mais il l'est tout autant pour l'ensemble des citoyens et ceci dans de nombreux cas de figures : demandes de renseignements et services, résolution de litiges, aide aux victimes, services judiciaires de proximité, etc.

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) située à Lannion, de par les services qu'elle centralise, apporte des réponses à ces besoins. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation ouvert à tous. Chacun peut y obtenir gratuitement et confidentiellement des informations d'ordre juridique, faire le point sur une difficulté administrative d'ordre personnel. Une greffière du tribunal de grande instance y reçoit le public et l'oriente au cas par cas vers le professionnel du droit, l'association ou l'organisme compétent.

### Accès au droit

- avocats : consultations juridiques
- notaires : questions sur les successions, donations, régimes matrimoniaux, cessions immobilières
- inspection du travail (DIRECCTE) : contrats de travail, droit du travail, litiges
- écrivain public / aide pour comprendre et rédiger les documents juridiques, formalités, etc.
- centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) : garde alternée, séparations, pensions alimentaires, etc.



### Aide aux victimes

L'association départementale alternatives judiciaires (ADAJ) vient en aide aux victimes d'infractions pénales : les atteintes aux personnes (agressions sexuelles, coups et blessures, injures...) ; les atteintes aux biens (vols, escroqueries, dégradations...) ; les accidents de la circulation ou domestiques, médiation pénale, etc.

### Résolution amiable de litiges

Conciliateur de justice : aide pour la résolution de problèmes de voisinage, consommation, copropriété, etc.

### Services judiciaires de proximité (sur convocation uniquement)

- délégué du procureur : mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites pénales
- sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence : mesures judiciaires liées à la protection des jeunes
- service pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : peines alternatives, aide à la réinsertion, etc.
- protection Judiciaire de la Jeunesse : mesures de suivi éducatif judiciaire et de réparation

Accueil – Contact pour prises de rendez-vous  
 tous les lundis, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardi du mois, tous les jeudis et vendredis 9h – 12h15 & 13h30 - 17h  
 15 route de Loguivy - Lannion tél : 02 96 37 90 60



## Services relatifs au PERMIS DE CONDUIRE

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le *volet répressif*, c'est le contrôle des infractions ; le *volet informatif*, la possibilité de consulter son solde de points sur internet, et le *volet pédagogique* constitué des stages de sensibilisation au risque routier.

Les conducteurs peuvent accéder gratuitement à leur solde de points via le site internet [www.telepoints.info](http://www.telepoints.info)



Consécutivement aux infractions répétées, s'il ne vous reste que peu de points, le stage de sensibilisation aux risques routiers dit "stage de récupération de points" est un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier. Ces stages payants (de 150€ à 200€ en général) sont organisés régulièrement. De nombreuses références sont proposées sur Internet.

La meilleure des mesures préventives est bien évidemment la prudence.

Bonne route à tous en 2016 !

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

Agglo'Mobi est un service de **transport à la demande** proposé par TILT – LTC ; il est dédié aux personnes de 80 ans au moins ainsi qu'aux personnes en situation d'invalidité à 80% ou plus. En cohérence avec le projet de territoire, l'objectif est de renforcer la mobilité des personnes en facilitant leurs déplacements à l'intérieur du territoire de Lannion Trégor Communauté (38 communes).

Pour en bénéficier :

- tout d'abord il est nécessaire de s'inscrire au dispositif ( dossier d'inscription disponible en mairie ou auprès de Lannion Trégor Communauté). Le dossier devra être enregistré à LTC avec les pièces justificatives nécessaires
- ensuite, il suffit d'appeler le service au 02 96 05 55 55 aux heures de bureau, avec 24h d'avance au minimum à chaque fois
- le jour du transport : un minibus vient vous chercher à l'heure convenue devant votre domicile
- l'achat du ticket de transport se fait directement auprès du chauffeur au moment de l'embarquement

Prix : 2,90€ pour un trajet aller simple ou 22€ le carnet de 10 (tarif réduit pour les accompagnateurs également)  
Plages horaires des services : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 & le samedi de 9h à 12h et 14h-17h30

Les principes de limite d'utilisation :

- le nombre de places est limité, il est prudent de réserver à l'avance...
- le nombre de trajets Agglo'Mobi dont vous pouvez disposer est limité à 4 par semaine et 100 par an (à l'exception des usagers inscrits dans un établissement d'accueil pour les personnes handicapées)
- ce service ne peut pas être utilisé pour les déplacements pris en charge par la sécurité sociale (consultations, etc.)



### Les frères CORNIC ont 20 ans (de scène...)

On connaît bien Julien (*animateur-directeur-sonneur-graphiste-bédéphile et solexomane à ses heures*) et François (*animateur, auteur, sonneur-improvisateur et comédien*)... Depuis plus de 20 ans, les frangins ont animé des centaines de repas, festoù-noz, festoù-deiz, mariages, pardons, kermesses... tous les événements importants de la communauté. Sonneurs tout terrain, ils sont connus pour leurs talents de meneurs de foules. Maniant leurs instruments avec dextérité, ils savent faire monter la transe des danseurs. Pour faire la fête à leur entreprise, ils ont convié une belle brochette d'artistes. Rendez vous le samedi 23 janvier pour un grand fest-noz anniversaire !



### JANVIER GENVER

Tous les samedis de janvier et février : **Ball trap** de 14h à 17h & un dimanche sur deux – renseignements : 02 96 35 90 64

Mercredi 13 janvier : **Conférence** de Marie-Barbara Le Gonidec "les binious dans la guerre", les sonneurs bretons pendant la guerre 14-18 - Gratuit – 20h30 à Ti ar Vro

Vendredi 22 janvier : **Veillée bretonne hommage à Bernard Le Ny** avec conteurs, sonneurs et chanteurs du Trégor - 20h30 à la salle des fêtes – gratuit – Organisation Pilgerc'h & Dastum Bro Dreger

Samedi 23 janvier : Grand Fest-noz **20 ans des Frères Cornic**, avec Sko'Barzh, Zonk, les Filles à Marier, Thierry Barbier, Guillanton-Péron, Moal-Chaplain, Launay-Savidan, Sandie et Guillaume, Castel-Gorju... Entrée 6€ - 21h à la salle des fête - Organisation KerJava

Samedi 30 janvier : **Concert** du bagad de Perros – Bro Dreger et de ses élèves – gratuit – 17 h à la salle des fêtes - Organisation : Bagad Sonerien Bro Dreger

### FEVRIER C'HWEVRER

Dimanche 07 février : **Fest-deiz de Pilgerc'h** avec avec le groupe Asteure (*musiciens et chanteurs du Penthièvre*) Thierry et Bruno (*sonneurs du Trégor*) - 14h30 à la salle des fêtes – entrée 5€

Samedi 13 février : **Fest-noz de l'école bilingue de Cavan** avec de nombreux sonneurs et chanteurs du Trégor - 6€ - 21h à la salle des fêtes - Organisation : Div Yezh Kreiz Tregor

Du 12 au 20 février : **Exposition sur l'art de l'affiche** à la Maison des Arts. Organisation les Amis des Arts

Mercredi 17 février : **Causerie/Conférence** en français de Marthe Vassallo "les chants du livre bleu" - Gratuit – 20h30 à Ti ar Vro - Organisation Dastum, Ti ar Vro, Bibliothèque des Côtes d'Armor

Vendredi 26 février : **Carnaval de l'école** à la salle des fêtes – organisation Amicale laïque



Face à l'obscurantisme restons unis !

Les infos en ligne sur la vie communale : [www.mairie-cavan.fr](http://www.mairie-cavan.fr)  
pour Cavan Infos, adressez vos éléments pour le 15 du mois précédent la prochaine édition (mars 2016) par courrier en mairie ou à [mairie.cavan@wanadoo.fr](mailto:mairie.cavan@wanadoo.fr)

Titourou ar barrouz war Internet : [www.mairie-cavan.fr](http://www.mairie-cavan.fr)  
Kasit ho pennadou evit ar 15 eus ar miz a-roak evit Keloioù Kavan o dont (Meurzh 2016) en Ti-Ker pe da [mairie.cavan@wanadoo.fr](mailto:mairie.cavan@wanadoo.fr)

